



**Programme pour la Gouvernance Concertée du Littoral II : vers des territoires résilients aux chocs socio-climatiques (Sénégal, Guinée Bissau, Guinée)**

**Programme PGCEL- phase II**

---

**TERMES DE REFERENCE POUR UNE EVALUATION FINALE [JUIN-JUILLET 2021]**

Convention AFD N°CZZ 2412 01W

Le dossier de réponse doit comprendre :

☞ **Une offre technique** composée d'une note de compréhension des TDR, d'un exposé de la démarche méthodologique, d'un chronogramme d'exécution de la mission et des références du/des consultant(s) (CV détaillé).

☞ **Une offre financière** détaillée.

Les offres doivent être adressées avant **le 10 mai 2021** à 18h GMT à [julia.rerolle@grdr.org](mailto:julia.rerolle@grdr.org) et [yvan.lecoq@grdr.org](mailto:yvan.lecoq@grdr.org) avec pour objet : «Offre évaluation PGCEL 2».

Pour toute information complémentaire, vous pouvez envoyer un courriel à ces mêmes adresses.

**avril 2021**

## Table des matières

|  |    |
|--|----|
| Acronymes.....   | 3  |
| I. Présentation générale de l'évaluation du PGCEL 2 .....  | 4  |
| I.1- Présentation du Grdr.....   | 4  |
| I.2- Présentation du PGCEL.....  | 5  |
| I.2.1 Genèse, évolutions et spécificités du programme .....  | 5  |
| I.2.2 Evènements utiles à la compréhension du contexte de mise en œuvre de la seconde phase du programme.....  | 7  |
| II. Le PGCEL : objectifs, partenariats, enjeux.....  | 9  |
| II.1- Les partenaires, co-porteurs, acteurs et bénéficiaires de l'action.....  | 10 |
| III. Objectifs, méthodologie, calendrier de l'évaluation .....   | 12 |
| III.1- Les objectifs de l'évaluation .....   | 12 |
| III.2- Méthodologie proposée pour l'évaluation .....   | 14 |
| III.3- Calendrier suggéré pour l'évaluation .....  | 16 |
| IV. Modalités pratiques, rendus, contacts, procédure pour candidater... ..   | 16 |
| IV.1- Profil des candidats .....   | 16 |
| IV.2- Articulation Consultant / Coordinateur du programme .....  | 17 |
| IV.3- Rendus attendus.....   | 17 |
| IV.4- Procédure pour déposer une offre, modalités d'évaluation. ....   | 17 |
| ANNEXES.....   | 18 |
| Annexe 1 : Eléments relatifs au contexte dans lequel le programme se déploie .....   | 19 |
| Annexe 2 : Cadre logique contractuel .....   | 22 |
| Annexe 3 : les territoires pilotes du PGCELII. Mars 2021. ....   | 26 |
| ANNEXE 4: INITIATIVES (CO)-PORTEES PAR LE GRDR RENFORÇANT, ELARGISSANT ET PERENNISANT LE DISPOSITIF MIS EN PLACE A TRAVERS LE PGCEL I ET II (COFINANCEMENTS) ..... | 29 |
| ANNEXE N°5 : Rapport d'activité du Grdr 2019 et organigramme (p. 48). ....   | 31 |

## Acronymes

---

AFD : Agence Française de Développement ;  
ANO : Avis de Non Objection ;  
APE : Accords de Partenariat Economique ;  
APS : Alianza Por la Solidaridad ;  
ARD : Agence Régionale de Développement ;  
CCFD-Terre Solidaire : Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement ;  
CEDEAO : Communauté Economique des Etats d’Afrique de l’Ouest ;  
CFSI : Comité Français de Solidarité Internationale ;  
COA : Comité d’Orientation de l’Atlas ;  
COAJQ : Cooperativa Agro-Pecuària de Jovens Quadros ;  
COP-21 : 21<sup>ème</sup> conférence internationale des parties sur le changement climatique ;  
CRCR Ziguinchor : Cadre Régional de Concertation et de Coopération des Ruraux de la Région de Ziguinchor ;  
DACOCOQ : Diversification Agricole et au développement d'une offre en noix de cajou de qualité en régions d’Oio et de Cacheu ;  
DPN : Direction des Parcs Nationaux du Ministère de l’Environnement et du Développement Durable du Sénégal ;  
DPO : Direction du Partenariat avec les Ong (AFD) ;  
DUE : Délégation de l’Union Européenne ;  
ECOMIB : Mission de maintien de la paix de la CEDEAO en Guinée-Bissau ;  
EMDS : Espace Migration Développement de Sédhiou ;  
FAP : Fondation Abbé Pierre ;  
FONDEM : Fondation Energies pour le Monde ;  
GIE : Groupement d’Intérêt Economique ;  
Grdr : Groupe de Recherche et de Réalisations pour le Développement Rural ;  
ICMD : Initiative Conjointe Migration Développement du PNUD et de l’UE ;  
IDEE : Intervenir pour le Développement Ecologique et l’Environnement en Casamance ;  
IMAO : Initiative Mangrove Afrique de l’Ouest ;  
IOV : Indicateur Objectivement Vérifiable ;  
IRD : Institut de Recherche pour le Développement ;  
MATCL : Ministère de l’Administration Territoriale et des Collectivités Locales (Sénégal) ;  
MEDD : Ministère de l’Environnement et du Développement Durable (Sénégal) ;  
OCB : Organisation Communautaire de base ;  
OIM : Organisation Internationale pour les Migrations ;  
OMS : Organisation Mondiale de la Santé ;  
ONG : Organisation Non Gouvernementale ;  
OP : Organisation Paysanne ;  
OSC : Organisation de la Société Civile ;  
PACOMADEC : Programme d'appui à la concertation multi-acteurs pour le développement économique en Casamance ;  
PADETEC : Programme d’Appui au Développement Territorial en region de Cacheu ;  
PAJEF : Programme d’Appui aux Jeunes et Femmes au sud du rio Cacheu ;  
PAMELA : Partenariat multi-acteurs pour un accès durable à l’électricité des activités économiques : approche croisée à Madagascar et au Sénégal ;  
PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement ;  
PRCM : Partenariat régional pour la conservation de la zone côtière et Marine en Afrique de l’Ouest ;  
RICODEV : Renforcement des initiatives de co-développement en région de Cacheu, Guinée-Bissau ;  
SAT : Système Alimentaire Territorial ;  
UASZ : Université Assane Seck de Ziguinchor ;  
UE : Union Européenne ;  
UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature ;  
UNS : Univers-Sel ;

## I. Présentation générale de l'évaluation du PGCEL 2

### I.1- Présentation du Grdr ([www.grdr.org](http://www.grdr.org))

Acteur depuis plus de 50 ans en Afrique de l'ouest (Mali, Mauritanie, Sénégal, Guinée Bissau), le Grdr intervient dans **des territoires frontaliers connaissant de fortes mutations démo-économiques**.

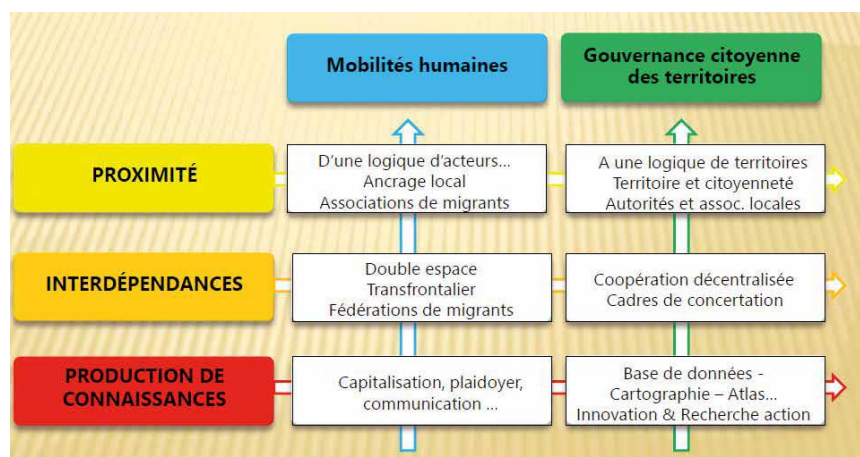
L'association a dans un premier temps travaillé en appui aux **initiatives de développement portées par les migrants** et au renforcement des dynamiques des associations locales de développement. D'abord en milieu rural autour de thématiques sectorielles prioritaires (éducation, santé, hydraulique, sécurité alimentaire, développement économique, accès à l'énergie) et de plus en plus en milieu urbain (assainissement, cohésion sociale, lutte contre les discriminations, accompagnement des populations vulnérables...).

Dans le cadre du processus de décentralisation en Afrique de l'Ouest, le Grdr a ensuite accompagné **l'exercice de la gouvernance des acteurs locaux dans le cadre de processus de développement local favorisant un aménagement du territoire concerté à partir de la valorisation des ressources locales**. En France, les associations de migrants soutenues par le Grdr valorisent leur double citoyenneté sur la scène publique à travers des actions d'éducation au développement dans les lieux de vie des territoires d'accueil.

Le Grdr inscrit son action dans un monde où **l'interdépendance** entre continents, pays et régions se renforce, alors que les inégalités et la précarité augmentent. Il veut contribuer à la construction d'un monde plus juste et plus solidaire et fonde son action sur une vision positive de l'avenir de l'Afrique de l'Ouest et tout particulièrement du Sahel. Il considère que la mobilité des hommes et des femmes est une chance pour les sociétés, une nécessité pour la construction du monde de paix de demain dans lequel nos sociétés en Afrique et en Europe sont liées.

Ainsi, **sur le « double-espace » de la migration** (territoires d'accueil et d'origine), le Grdr valorise les mobilités comme étant une ressource durable pour des « territoires solidaires », à travers le triptyque « Migration-Citoyenneté-Développement » qui, « ici » comme « là-bas », ne peut être dissocié et constitue une source d'innovations précieuses de co-opération.

Le Grdr est depuis fin 2012 structuré en **3 pôles géographiques** : le Pôle Sahel, le Pôle Littoral et le Pôle France-Europe. **Son projet associatif est matérialisé par une charte et une matrice (ci-contre) autour desquelles chacune des cellules construit une action territoriale propre dont l'objectif est commun : promouvoir la gouvernance citoyenne des territoires en intégrant les mobilités comme facteurs de développement durable et de solidarités.**



**Mots clefs :** Recherche-action, Gouvernance, Développement local, Ecosystèmes, Economie distributive, Mobilités, Migrations, Co-développement, Co-opération transfrontalière.

## I.2- Présentation du PGCEL.

### I.2.1 Genèse, évolutions et spécificités du programme.

Le Grdr intervient directement dans le sud-ouest du Sénégal depuis 1989 (antenne de Ziguinchor) et dans le nord de la Guinée-Bissau depuis 2009 (antenne de Canchungo). L'ouverture de ces deux antennes est le fruit d'une demande émanant de la diaspora de Casamance et de la section de Pelundo (région de Cacheu, Guinée-Bissau).

Sur la période 2005-2012, le Grdr a centré son action en Casamance sur l'appui à la production agricole, notamment rizicole, à travers des programmes d'aménagement de vallées (cf. [Guide sur les aménagements](#)) et le financement de producteurs impliqués dans diverses filières agro pastorales. Cette orientation a progressivement éloigné l'association des « migrants », partenaires historiques, dont l'accompagnement avait justifié l'implantation d'une antenne à Ziguinchor.

Depuis son ouverture en Guinée-Bissau (2009), l'association a développé, sous une forme adaptée au contexte, dans les sections de Caïo, Calequisse et Pelundo, sa démarche de co-développement local et a contribué à rendre compte des dynamiques associatives portées par la diaspora de la région Cacheu (cf. [Guide sur les pratiques de co-développement entre la France et la Région de Cacheu](#)). Sur cette base, le Grdr a contribué à la mise en œuvre d'actions d'aménagement relevant des principaux enjeux sur ces territoires : récupération de vallées rizicoles, amélioration des infrastructures scolaires et appui au maraîchage.

Le « **Programme Développement durable des zones littorales (Sénégal, Guinée Bissau, Guinée) : vers une gouvernance citoyenne des territoires** » (PGCEL), porté par le Pôle Littoral, a été conçu dans le sillage de cette histoire ainsi qu'en référence à plusieurs éléments caractérisant le contexte, dont certains sont communs aux pays où le programme se déroule (Sénégal, Guinée et Guinée-Bissau- cf **annexe 1**).

Dans une **première phase du programme (2012-2017)**, le Grdr s'était fixé pour objectif d'identifier « les conditions et modalités d'un dialogue politique équilibré entre société civile et autorités dans des territoires pilotes au Sénégal, en Guinée Bissau et en Guinée [pour] permettre l'émergence de politiques publiques et de pratiques favorables à un développement local équitable et à une gestion durable des écosystèmes du littoral ». Il a contribué sur cette période à l'émergence de structures de concertation multi-acteurs à l'échelle de 5 territoires ruraux et 1 territoire urbain du Sénégal et de la Guinée-Bissau et a engagé, en partenariat avec des élus et autorités locales et des OSC, un cycle de planification territoriale. Cette démarche a permis aux parties prenantes de caractériser les dynamiques territoriales, d'élaborer des scénarii de l'avenir des territoires et d'identifier des actions visant à infléchir les tendances évolutives jugées négatives et à soutenir les tendances jugées positives. Ce travail a été matérialisé par la production de monographies territoriales et de plans d'actions prioritaires des 6 territoires pilotes. Parallèlement, un atlas couvrant les 4 régions d'intervention a été produit. En outre, des actions ont été engagées sur des filières liées à l'exploitation des écosystèmes du littoral, importantes pour l'économie locale<sup>1</sup> (huile de palme, production halieutique, saliculture, habitat). Elles visaient à caractériser les modes productifs actuels et à encourager les pratiques durables et équitables d'exploitation et d'aménagement des écosystèmes y compris auprès de la diaspora : formation à des pratiques alternatives, exploration de modes alternatifs de commercialisation, concertation et aménagement pour la régulation de la production et de l'accès aux ressources.

Sur la base des recommandations de l'évaluation externe, le Grdr ambitionnait dans cette seconde phase **(2017-2021)** de « **Renforcer les processus concertés de développement territorial [initiés en phase I] pour impulser des dynamiques économiques durables, distributives et résilientes aux chocs socio politico climatiques en zone littorale au sud-ouest du Sénégal, au nord-ouest de la Guinée-Bissau et au sud-ouest de la Guinée.** »

---

<sup>1</sup> <https://www.grdr.org/Valoriser-durablement-les-ecosystemes-du-littoral>

Il s'est agi notamment de faire aboutir le cycle de développement territorial initié au niveau des 6 territoires pilotes. Cela se traduit par la mise œuvre de plusieurs des actions prioritaires identifiées en phase 1 (résultat 1).

L'intensité des dynamiques d'urbanisation, les interconnexions rural/urbain et la forte demande des acteurs urbains ont imposé de développer un axe urbain spécifique. Un travail axé sur **la caractérisation et la prévention des risques socio-environnementaux à Canchungo et Ziguinchor** (résultat 2) a ainsi été engagé.

Le poids des **mobilités humaines** dans les dynamiques de développement territorial a impliqué d'intensifier les actions vis-à-vis des migrants, dans leur diversité, afin que ceux-ci soient pleinement intégrés dans les processus de développement territorial (résultat 3).

En outre, le Grdr a poursuivi le travail entrepris sur les 4 filières sus nommées avec pour objectif de capitaliser-modéliser les résultats intermédiaires obtenus en phase 1, de transférer les démarches les plus probantes aux acteurs et dans les territoires indiqués pour, *in fine*, passer à l'échelle (résultat 4). Enfin, un travail de capitalisation des principales références méthodologiques et données accumulées depuis 2013 est engagé de manière à les partager et les transférer (résultat 5) au sein des territoires et des collectifs de la société civile locale et internationale. Le programme œuvre parallèlement à l'émergence et à l'animation d'un dispositif pérenne de partage des connaissances.

Ainsi, **la seconde phase du programme a été marquée par des ouvertures géographiques** (cf. annexe 3) **et thématiques** liées à des évolutions contextuelles (fin de l'épidémie d'Ebola en Guinée, meilleure interconnaissance Grdr/OSIM de Guinée, mission d'identification réalisée) ainsi qu'à plusieurs constats effectués dans le cours de la phase 1 et qu'à des demandes spécifiques émanant des territoires :

- Le déploiement du programme dans **la zone transfrontalière Goudomp (Sénégal) Bigène\_Farim (Guinée Bissau)** suite aux échanges intervenus entre le Grdr et l'ONG sénégalaise Afrique Enjeux (AFEX), des collectivités du département de Goudomp et des sections de Farim et Bigène. La démarche de développement territorial est ainsi adaptée à ce contexte particulier (résultat 1)
- L'ouverture en début 2019, **d'une représentation du Grdr en Guinée, dans la Commune Urbaine de Boké (région de Boké)**. Suite à une mission d'identification et des rencontres avec les partenaires locaux et les autorités ont permis de retenir **la commune rurale de Tanéné (Préfecture de Boké) comme territoire pilote d'intervention en Guinée**. Le choix de la commune s'est fait en considérant les principaux enjeux de développement territorial ainsi que les vulnérabilités auxquelles fait face la commune de Tanéné (les pressions diverses et multiformes sur les ressources naturelles, la précarité foncière, les fortes mobilités humaines....) et qui posent la nécessité de promouvoir la concertation entre les différentes catégories d'acteurs du développement territorial
- L'engagement de la **Commune de Ziguinchor** dans une démarche de Projet Alimentaire Territorialisé (PAT) en partenariat avec le Grdr, l'UASZ et le CIRAD.

Les organisations de la société civile locale, les collectivités et autorités locales ainsi que les micro-entrepreneurs, dont une majorité de jeunes, de femmes et d'exploitations agricoles familiales, demeurent les principales cibles du programme. Parties prenantes de la plupart des activités conduites dans la phase 1, elles ont assuré dans cette seconde phase la mise en œuvre de plusieurs d'entre elles.

**Les spécificités du programme** sont d'abord liées à la capacité du Grdr à travailler sur le double-espace de la migration et ainsi à intégrer des acteurs clés du développement territorial en zone littorale, pourtant souvent oubliés : les OSIM. Ensuite, à la démarche de co-construction de capacités institutionnelles des partenaires locaux (OSC, AL) promue par le Grdr et enfin son aptitude à accompagner des dynamiques de coopération territoriale essentielles à considérer pour agir de façon pertinente dans les régions cibles ; notamment l'accompagnement des dynamiques transfrontalières, intercommunalité.

Le programme se distingue également par des choix méthodologiques originaux dont l'apport a été relevé par l'évaluation externe de la phase 1. D'une part, par son approche du développement territorial qui permet (ou doit permettre, à terme) de dépassionner le regard des acteurs sur leur territoire, une condition essentielle pour que ceux-ci engagent un dialogue inclusif et constructif. En outre, par le choix de travailler sur une diversité d'axes thématiques alors que les approches sectorielles restent dominantes. Les fortes relations urbain/rural et la non spécialisation des

économies en zone littorale imposent ce positionnement. Un positionnement rendu possible par la capacité du Grdr à mobiliser de l'expertise tierce ou à intégrer de nouvelles compétences comme en atteste l'évaluation externe.

Finalement, l'aptitude du Grdr à engager des partenariats et collaboration dans une logique de complémentarité territoriale et thématique, à faire évoluer ses pratiques partenariales et collaboratives dans le temps (Grdr & al., 2013<sup>2</sup>) ou encore à partager les principales références issues de son action confortent le Grdr dans son rôle de « centre de ressources aux services de territoires en mouvement » et apportent une justification supplémentaire à un soutien de son action.

## 12.2 Evènements utiles à la compréhension du contexte de mise en œuvre de la seconde phase du programme.

**La nature des cofinancements obtenus depuis la signature de la convention de financement avec l'AFD<sup>3</sup> a également eu un impact sur l'orientation du programme (voir annexe 4).** Ainsi, la capacité de mobilisation de ressources a permis d'investir de nouvelles thématiques (habitat durable, gouvernance urbaine) et de renforcer les processus de dialogue politique multi-acteurs à différentes échelles.

Finalement, on retiendra que **le programme s'est déployé de façon opérationnelle depuis 2017 en trois périodes distinctes :**

- **Période 1 \_ juillet 2017 à avril 2019 :** Période de transition entre les 2 phases du programme et évolution du personnel du GRDR.  
Cette période a été marquée par l'évènement organisé fin 2017 à l'AFD à Paris durant lequel les résultats du programme phase 1 ont été discutés en filigrane de trois tables rondes<sup>4</sup>. Il s'en est suivi un temps de latence qui correspond à la période d'instruction de la seconde phase (11 mois) et au recrutement d'une coordinatrice du programme. La prise de fonction d'une coordinatrice avec des ateliers internes accompagnée par l'unité SERA (janvier puis avril-mai 2019) visant à préciser les priorités, établir une programmation et échanger sur la stratégie partenariale. Durant cette période, les comités de pilotage actifs à l'échelle des territoires pilotes ont été réactivés ou mis en place (à Boké et sur la zone transfrontalière). Cette période a aussi été marquée par l'ouverture de la représentation du Grdr à Boké.
- **Période 2 \_ avril 2019 à avril 2020 :** Période de déroulement de la stratégie d'intervention avec l'ensemble des parties prenantes.  
Cette période a mobilisé les différentes parties prenantes des territoires pilotes ruraux, urbains et transfrontalier (élus locaux au Sénégal et Guinée, autorités locales en Guinée-Bissau, services déconcentrés, organisations paysannes, acteurs économiques...) dans le cadre du renforcement d'une gouvernance concertée des territoires, de l'accompagnement à la maîtrise d'œuvre d'actions prioritaires et la poursuite de la recherche-actions engagée sur la valorisation durable des produits issus des zones littorales.

**Cette période correspond à la mise en place d'un dispositif de suivi évaluation marqué par plusieurs temps d'échange animés à différentes échelles territoriales :**

**\_ A l'échelle des territoires pilotes (communes et intercommunalités),** les comités de pilotage se réunissent de manière périodique avec l'appui et l'animation des référents territoriaux. Ces échanges permettent de faire un suivi des interventions et priorités sur chaque territoire et ainsi de favoriser une analyse réflexive collective.

---

<sup>2</sup> Grdr (coord.), GRET, HSF, AVSF (2013). Les partenariats au cœur des enjeux de territoire. 42 p.

Voir également la mallette d'outils associée à cette réflexion collective animée par le Grdr en 2013.

<sup>3</sup> Lors de la signature de la convention avec l'AFD fin 2018, seuls une partie des cofinancements était acquise.

<sup>4</sup> Les actes du forum : <https://www.grdr.org/Entre-le-Senegal-et-la-Guinee-Bissau-un-bassin-transfrontalier-en-mutation-les>

**\_ A l'échelle sous régionale,** une rencontre de l'ensemble des parties prenantes des territoires et partenaires techniques du programme a été organisée lors de la réflexion stratégique à mi-parcours du programme, en février 2020, permettant de repositionner le programme au cœur des territoires.

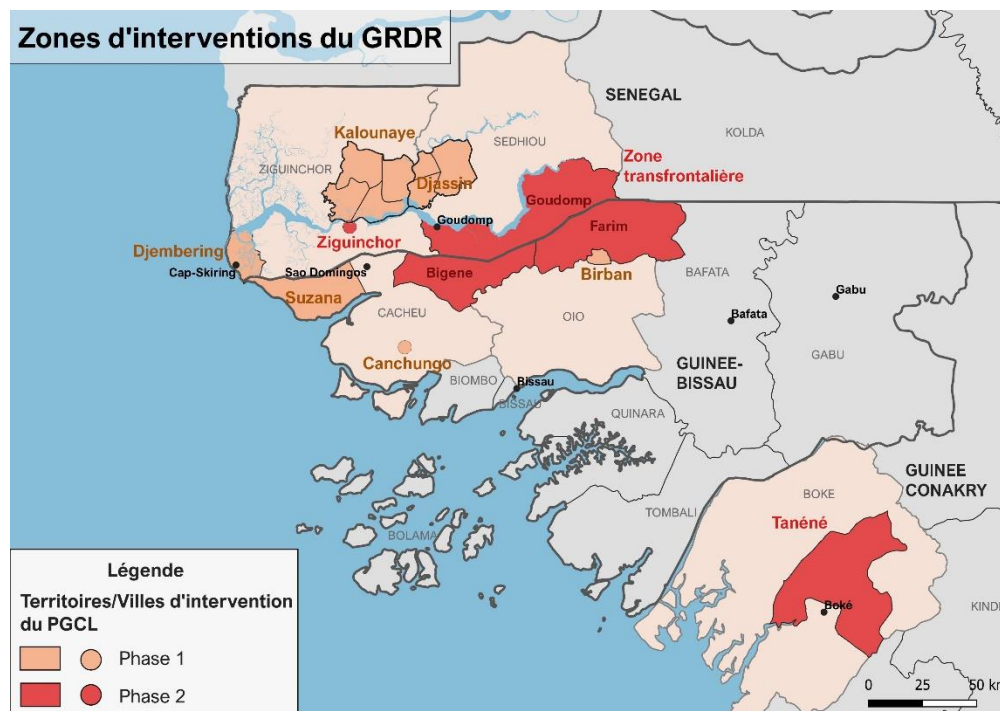
- **Période 3 : avril 2020\_avril 2021\_** Période d'ajustement des activités suite à la situation de la pandémie COVID 19, comité de suivi, de capitalisation et restitution des acquis. Cette période permet la réflexion avec l'ensemble des parties prenantes et partenaires des perspectives à travers le lancement de l'évaluation finale.



## II. Le PGCEL : objectifs, partenariats, enjeux

On se réfèrera aux annexes 2 et 3 pour une vision d'ensemble du programme.

La carte ci-dessous présente l'ensemble des territoires d'intervention du programme (En Orange, les territoires où le Grdr intervient depuis la phase 1 et en rouge les territoires où l'intervention a débuté à partir de la phase 2.



**Objectif global :** Contribuer à l'atteinte des ODD en Guinée, en Guinée-Bissau et au Sénégal

Indicateur d'impact : D'ici 2021, la résilience des personnes vulnérables dans la zone littorale du Sénégal, de la Guinée-Bissau et de la Guinée est renforcée.

**Objectif spécifique :** Impulser des dynamiques socio-économiques durables, distributives et résilientes aux chocs socio-climatiques en zone littorale au sud-ouest du Sénégal, au nord-ouest de la Guinée-Bissau et au sud-ouest de la Guinée à travers le renforcement des processus concertés de développement territorial.

**Résultats attendus<sup>5</sup> :**

**Résultat 1 :** Les acteurs locaux, régionaux et transfrontaliers des territoires pilotes ruraux (phase 1 et 2) améliorent leurs capacités à mettre en œuvre des actions de développement local tout en intégrant l'objectif de l'atténuation des changements climatiques et de l'adaptation des territoires aux changements climatiques.

**Résultat 2 :** Les acteurs du développement territorial des villes de Canchungo et de Ziguinchor s'engagent dans un processus de réduction des vulnérabilités socio-environnementales

**Résultat 3 :** Les diasporas établies en Europe de l'Ouest et immigrants établis en région littorale sont intégrés par les autorités locales comme un facteur de développement local durable des territoires

<sup>5</sup> Dans le reste du document, pour davantage de visibilité, ces résultats sont désignés comme des axes thématiques

**Résultat 4 :** Les exploitations agro-halio-sylvo-pastorales familiales et les micro-entreprises du littoral génèrent des revenus tout en préservant les écosystèmes et en limitant les externalités négatives de leurs activités.

**Résultat 5 :** Un centre virtuel de ressources fiables, accessibles et utiles à l'action compilant l'ensemble des références collectées et créées, avec et pour les acteurs territoires, ainsi que les outils méthodologiques capitalisés (phase I et II) est mis en place, animé, valorisé et pérennisé

## II.1- Les partenaires, co-porteurs, acteurs et bénéficiaires de l'action.

Huit structures- dont le Grdr- ont depuis 2017 participé aux principaux temps forts du programme (voir tableau ci-dessus) et ont directement mis en œuvre tout ou partie de certaines activités à travers des conventions de partenariat. Ces diverses collaborations ont été pensées selon une logique de **complémentarité thématique et/ou géographique**.

| Nom du partenaire   | Statut  | Positionnement dans le programme  | Echelle principale d'action.<br>Type d'équipe                               |
|---|---|---|---|
| CRCR Ziguinchor représenté par la FRGPF (La Fédération Régionale des Groupements de promotion Féminine (FRGPF))   | Organisation paysanne de droit sénégalais membre d'un réseau national | Animation et mise en œuvre des expérimentations réalisées dans le cadre de la recherche action de Promotion de la saliculture solaire auprès des groupements féminins   | Sites pilotes de Diassing, Kalounayes et Diembering<br>Equipe temps partiel |
| AFEX  | Association de droit sénégalais                                       | Animation, mobilisation des parties prenantes et mise en œuvre d'action pilotes sur la zone transfrontalière.   | Site pilote Goudomp / Bigène_Farim<br>Equipe temps partiel                  |
| RAJ   | Association de droit bissau guinéen                                   | Participation au processus de renforcement de la maîtrise d'ouvrage d'association de jeunes et leur implication dans le développement urbain<br>Animation de session de sensibilisation sur la santé suite aux évolutions du contexte mondial   | Canchungo<br>Animateurs temps partiel                                       |
| CONGAI  | Association de droit bissau guinéen                                   | Animation et accompagnement du volet d'appui de la filière anacarde et mise en place d'un fond d'appui à la diversification des activités aux producteurs   | Région Oio et Cacheu<br>Equipe  |
| CRAterre, Centre international de la construction en terre  | Association de droit français   | Appui méthodologique au volet amélioration de l'habitat précaire  | Canchungo,<br>missions ponctuelles  |
| Service régional des pêches et Surveillance de Sédhiou (SRPSS)  | Service déconcentré Régionale Sénégal                                 | Appui à l'animation et suivi, la valorisation des ressources halieutiques dans le Songrourou  | Site Kalounaye et Diassing<br>Missions ponctuelles                          |
| UASZ (membres des départements de géographie, sociologie, physique appliqué, bibliothèque et centre informatique)<br><a href="http://www.univ-zig.sn/">www.univ-zig.sn/</a> | Université (Sénégal)  | Portage du centre de ressources virtuel<br>Co encadrement travaux d'étudiants en Master, co organisation d'événements scientifiques concernant les territoires et problématiques abordés par le programme   | Transversal,<br>missions ponctuelles  |
| Grdr<br><a href="http://www.grdr.org">http://www.grdr.org</a>   | ONG de droit français   | Mise en œuvre d'une recherche-action sur 1) démarche prospective ; 2) promotion d'une démarche qualité pour la gestion durable des palmeraies et 3) habitat durable. Suivi-évaluation du programme, <i>reporting</i> technique et financier, consolidation du plan de financement, capitalisation, pilotage du chantier atlas, animation partenariale | Transversal, équipe permanente  |

**Les élus locaux (communes et départements) et autres autorités locales des territoires pilotes (*regulo* et administration territoriale)** jouent un rôle important dans certaines activités et en co-portent certaines :

- Ils ont précisé leurs attentes en matière de production d'information sur leur territoire ;
- Ils se sont engagés formellement dans la démarche d'élaboration de monographie et de plan d'actions (convention) ;
- Ils sont membres pour certains du comité technique « prospective » et pilotent la production de plans d'actions prioritaires ;

D'autres associations et structures locales ont été associées à travers leur compétence et expertise (OPRO, Fédération Nwobalalam, AMP de Kalounayes Niamone, CAM...).

En outre, des ***expatriés et associations de ressortissants de Guinée (notamment les OSIM membres de la Coordination des Associations Guinéennes de France-CAGF)*** ont été parties prenantes du volet « production de connaissances » (étude des diasporas guinéennes de France). Des ressortissants de la région de Cacheu en France (association Jukanin Manjaku) ont en outre impulsé, grâce à l'appui des équipes du Grdr à Canchungo, une initiative visant à répondre à la crise générée par la COVID-19.

En ce qui concerne les « groupes cibles », ***les jeunes et les femmes*** vivant dans les territoires ont fait l'objet d'une attention particulière que l'on évoque les volets « économie locale durable », « recherche-action pour la valorisation durable des ressources naturelles » et « formations », comme dans le cadre de la phase 1.

En Guinée Bissau, par exemple, un réseau d'associations de jeunes de Guinée-Bissau (RAJ) a été partie prenante de la mise en œuvre de la phase 2 du programme. Cette implication traduit la volonté d'une meilleure prise en compte de la cible « jeunes » dans l'action du programme. Les jeunes sont davantage considérés comme acteurs et co-auteurs du développement local. .

Finalement on relèvera que la co-élaboration de « feuilles de routes » spécifiques aux territoires (fin 2019), avec l'ensemble des groupes cibles, représentés dans les COPIL territoriaux s'est traduite par une participation active des acteurs locaux dans la réflexion stratégique alimentée à partir des données issues du suivi des activités et des processus de production de connaissances sur les territoires.

### III. Objectifs, méthodologie, calendrier de l'évaluation

---

#### III.1- Les objectifs de l'évaluation

**Cette évaluation est contractuelle.** Prévue dès l'origine du programme, elle doit permettre à travers les outils méthodologiques proposés par l'équipe d'évaluation et suivant les critères de référence classiques « pertinence, cohérence, efficacité, efficacité et durabilité » d'**atteindre trois objectifs** :

☞ **Objectif N°1 : Evaluer qualitativement et quantitativement la mise en œuvre du PGCL : appréciation des résultats par rapport aux objectifs / résultats attendus dans les 5 axes et des effets/impacts du programme.**

On dressera dans un premier temps un bilan pour chacun des 5 axes <sup>6</sup> sur la base des indicateurs de résultats du cadre logique du programme (cf. annexe 2), de l'impact du programme sur les changements de conditions de vie ou de comportements des bénéficiaires directs de l'action (capacité d'agir, de se mobiliser sur des actions collectives, ...).

Sur cette base, il s'agira notamment d'évaluer l'impact des **évolutions** du programme entre les phases 1 et 2, dont les 2 principales sont reprises ci-dessous :

#### 1- Décentralisation du suivi-évaluation<sup>7</sup> à l'échelle des territoires pilotes, affirmation de l'approche itérative. Poursuite de soutien au dispositif de dialogue multi-acteurs.

Il s'agira d'évaluer dans quelle mesure le programme est en prise avec la « gouvernance locale réelle » en considérant les spécificités de chaque territoires et pays. Comment influence-t-il celle-ci ? Quels sont les impacts des résultats de la recherche (-action) sur les territoires et sur la position des acteurs face au territoire ? On fera notamment le bilan des COPIL et analysera leur fonctionnement/efficacité et le niveau d'appropriation locale en tant qu'outil de dialogue multi-acteurs.

Les quatre critères suivants seront considérés avec attention :

- Le changement de regard sur les territoires par les acteurs locaux;
- La gouvernance des ressources (équité ? Intégration des jeunes, des allochtones ? Renouvellement des capacités productives et évolutives des écosystèmes ?), prise en compte de la dimension genre ?)
- La prise d'initiatives et l'essaimage (changement d'échelle à travers la recherche action) ?
- La prise en compte des mobilités et interconnexion des territoires

---

<sup>6</sup> Compte tenu de l'ampleur de l'axe **Habitat/ urbain accordé à Canchungo** dans le cadre du programme PGCL et cofinancé par le projet « promotion et réhabilitation d'un habitat durable au profit des familles vulnérables de la ville de Canchungo » par la FAP, une attention particulière sera demandée à l'évaluateur dans une logique orientée vers l'apprentissage pour analyser comment et en quoi l'intervention a permis **des changements de conditions de vie ou de comportements des bénéficiaires directs de l'action (capacité d'agir, de se mobiliser sur des actions collectives, ...)**. Notamment à travers des questions spécifiques qui pourront être développées lors de la réunion de cadrage (en quoi l'action répond à la demande et besoins de logement? les activités et stratégies de mise en œuvre favorisent-elles une amélioration durable des conditions de vie et de logement ? l'atteinte des objectifs fixés et les résultats obtenus tout au long de cette phase en matière d'habitat & logement sont-ils de nature à se maintenir, voire s'amplifier dans la durée, et si oui à quelles conditions ?)

<sup>7</sup> Les COPIL des territoires pilotes avaient initialement un rôle réduit à l'orientation, suivi et validation de l'axe 1 du programme. Pendant la phase 2 du programme, un changement de positionnement du Grdr a été réalisé pour accompagner les acteurs à sortir de l'approche sectorielle et d'avoir une vision de l'ensemble des enjeux d'intervention sur le territoire. Ce changement de posture a pour ambition de se questionner collectivement sur des enjeux transversaux.

## 2- Ouverture géographique :

Il s'agira, d'une part d'évaluer la pertinence des travaux engagés sur les nouveaux territoires : la zone transfrontalière Goudomp/ Bigène et à Tanéné. D'autre part, on questionnera la pertinence d'un axe centré sur les territoires « urbains ».

Les questions suivantes seront considérées avec attention :

- Dans quelle mesure les enseignements tirés de la phase 1 ont-ils été pris en compte pour le déploiement/l'intensification du programme dans ces « nouveaux territoires » ?
- Dans quelle mesure le dispositif mis en place à l'échelle transfrontalière est-il adapté aux spécificités contextuelles ? Quels sont les effets perçus sur ce contexte ?
- Dans quelles mesures les évolutions méthodologiques ont été adaptées et adoptées dans les nouveaux territoires ?

### Points d'attention transversaux :

- Un bilan global pour chacun des axes est demandé. Le travail se concentrera ensuite sur des cas spécifiques à des territoires de chacune des régions d'intervention, proposées par les évaluateurs et retenues lors de la réunion de cadrage de l'évaluation. Pour ce faire, la synthèse des activités conduites sera fournie aux évaluateurs (sources : rapports intermédiaires, fiches synthèses incluant les principaux indicateurs de suivi-évaluation). Le bilan global sera ainsi affiné à partir de ces études de cas ;
- Les consultants veilleront à analyser l'impact de l'action sur tous les groupes cibles mais plus particulièrement sur les habitants des sites pilotes (voir annexe 3). Ils s'intéresseront également au niveau et à la nature de l'implication des jeunes, des femmes et des allochtones, dans les différentes activités ;
- Les conditions nécessaires à la pérennisation des actions engagées, *quand l'objectif de pérennisation s'avère pertinent*, devront être précisées de manière notamment à alimenter les recommandations concernant une nouvelle phase.
- La mission devra **particulièrement évaluer la pertinence de la dimension « recherche-action »** qui a prévalu dans les modes opératoires développés dans chaque pays (adaptation aux contextes de chaque région et capacité du programme à évoluer avec le contexte). A cet effet **elle pourra dresser une typologie des situations rencontrées (acteurs en présence, contexte législatif, dynamiques socio-économiques...) et des stratégies développées.**

☞ **Objectif N°2 : Apprécier la gouvernance et les *relations partenariales* entretenues dans le cadre du programme, leurs impacts sur l'atteinte des objectifs et la reproductibilité des savoirs et savoir-faire ainsi que sur les pratiques des parties prenantes et de réseaux d'échanges de pratiques**

- Analyser l'impact du programme sur les *pratiques et point de vue* des parties prenantes (décloisonnement...), en particulier des 8 OSC partenaires directes (cf. partie II.1) ;
- Evaluer les différentes modalités de partenariat et de pilotage du programme selon les territoires et analyser la pertinence et efficacité dans les recherches de complémentarités (compétences, territoires, réseaux) ;
- Identifier les points de rupture éventuels et proposer des pistes pour consolider ou faire évoluer ces partenariats (notamment dans le cadre de l'élaboration de la troisième phase, cf. Objectif N°3) ;
- Analyser l'impact de l'investissement croissant du programme dans les réseaux de la société civile, notamment dans le collectif 5 deltas et des acteurs de l'habitat à l'international. Il s'agira de mesurer l'effet levier du programme, notamment l'influence du programme sur ces réseaux et, réciproquement, de voir dans quelle mesure ces réseaux alimentent le programme.

☞ **Objectif N°3 : Faire émerger les contours d'une troisième phase du programme.**

- Discuter, sur la base des résultats de l'action, des enjeux territoriaux et des contextes locaux et nationaux, les hypothèses d'action formulées par les acteurs des territoires lors des ateliers bilan du programme et perspective territoriale, réalisé en fin de programme sur tous les territoires.
- Mettre en perspective, pour chacun des territoires d'intervention, *des pistes et recommandations* visant à consolider les acquis et des hypothèses d'actions et permettant de définir *des axes prioritaires à approfondir ou à développer* pour une prochaine phase d'appui au (co-)développement local durable en tenant compte des évolutions du contexte au niveau institutionnel, socio-économique et environnemental ;
- Vérifier la pertinence des approches et outils de capitalisation du programme à partir des éléments de résultats des actions et des thématiques phares (recherche action). On donnera un avis argumenté sur la capitalisation en indiquant les processus de recherche-action sur des thèmes /situations qu'il serait pertinent de consolider, de réajuster/poursuivre dans une phase 3.
- Développer un *argumentaire « atouts-contraintes »* permettant de faire le bilan d'un programme « multi-pays » en identifiant les points d'intérêt pour prolonger cette approche (délimitation géographique, comparaisons territoriales, enjeux communs, logiques de co-opération (y compris transfrontalières et décentralisées), dynamiques Migration-Développement sur le « double-espace », etc.).
- Discuter et faire des recommandations sur l'évolution de la gouvernance et organigramme du programme multi-pays et multi-partenariat, pour augmenter l'efficience en 3<sup>ème</sup> phase.
- Identifier et souligner les éléments clefs justifiant du recours à l'instrument « convention programme (CP) » pour la troisième phase (dimension significative de l'action, concordance avec notre domaine d'expertise, articulation d'échelle territoriale / passage à l'échelle, partenariat avec l'AFD<sup>8</sup>, production de connaissances, capitalisation/diffusion)

**Un regard transversal** permettra aussi d'analyser la valeur-ajoutée des liens effectivement créés avec d'autres programmes et actions menés par le Grdr dans la sous-région (notamment sur la thématique GRN-SA, le programme GCT-BFS et MAVILLE) et en Europe (ODD/OMD, Clubs « dynamique africaine » / « entreprendre au féminin », Ecole régionale des projets (ERP)) ainsi qu'avec d'autres programmes et actions menés par d'autres intervenants spécifiques [acteur dans la gestion des Ressources naturelle, membres des réseaux mentionné plus haut (collectif 5 deltas, acteurs de l'habitat), Etat, coopération bilatérale (UE, AFD, OIM, universités...)].

### III.2- Méthodologie proposée pour l'évaluation

**Un comité de pilotage sera constitué pour cette évaluation** : comprenant les principaux partenaires techniques financiers du programme ainsi que des personnes ressources, ce comité se réunira (au moins) trois fois (le recours à la vidéoconférence sera envisagé).

- ✓ **Au début** pour préciser les enjeux et les objectifs à partir de la méthodologie proposée par les évaluateurs (débat sur l'offre et point sur le calendrier permettant d'aboutir à une note de cadrage).
- ✓ **Entre les ou après la mission(s) en Afrique** pour restituer les premiers résultats/constats/bilan (pré-rapport de mission).
- ✓ **A la fin** pour restituer les grandes conclusions, produire des pistes et recommandations, avis sur le rapport finale.

<sup>8</sup> Le thème central de cette convention programme est « la gouvernance citoyenne des territoires ». Les évaluateurs devront prendre en considération dans les analyses le transfert de la « gouvernance » du MAEDI à l'AFD au 1<sup>er</sup> janvier 2016 : quels apports méthodologiques ? Quel dialogue avec la DPO et avec l'agence AFD et le SCAC à Dakar et Bissau ? Quelle diffusion au sein des différents départements géographiques et techniques de l'AFD ?

### **L'équipe d'évaluation veillera à alterner les temps :**

- De *revue documentaire* (cf. centre de ressources du Grdr compilant l'ensemble des documents produits dans le cadre du programme).
- D'*entretiens* avec les membres de l'équipe Grdr (France et Afrique) et les partenaires de l'action, notamment les OSC partenaires.
- De *recueil de l'avis des autorités* administratives et des services techniques impliqués dans les activités du programme *aussi bien que des principaux partenaires* financiers du programme (AFD, Ambassade/SCAC, FAP, UE, CFSI, PNUD/OIM, ...), dans les régions et dans les capitales des trois pays ;
- D'*animations de rencontre régionales ou sous régionales pluri-acteurs* sur des thèmes prioritaires issus des 5 axes du programme (comité de pilotage de l'évaluation en France, rencontres spécifiques en région).
- Des *études de cas spécifiques*, permettant l'échantillonnage des actions à analyser. Le choix des cas spécifiques proposées par les évaluateurs et retenues lors de la réunion de cadrage de l'évaluation. Pour ce faire, la synthèse des activités conduites sera fournie aux évaluateurs (sources : rapports intermédiaires, fiches synthèses incluant les principaux indicateurs de suivi-évaluation). Le bilan global sera ainsi affiné à partir de ces études de cas ;
- De la participation aux « jeudi du littoral (juin 2021) ».

### III.3- Calendrier suggéré pour l'évaluation

Suivant les attentes des principaux partenaires financiers (DPO de l'AFD à Paris, FAP, ...), il est proposé de mener cette évaluation **sur deux mois** (juin à juillet) et **en trois temps** (*les nombres de jours sont indicatifs*) :

- **Phase de cadrage - 6 jours** (revue doc, entretiens préliminaires, réunion de cadrage, production des outils méthodo- échantillonnage, choix des études de cas, grilles d'entretiens...etc )

Livrable = note de cadrage et méthodologique avec calendrier de mission et outils

- **Phase de collecte de données en France et sur le Littoral – 25 jours** : entretiens et animations. Territoires à cibler en fonction des études de cas
- **Phase de rapportage\_ 10 jours** : Analyse, rédaction et restitution

Livrable= rapport d'évaluation et note de synthèse

**A noter :** Dans la mesure du possible, les évaluateurs seront disponible pour participer (virtuellement) à **certaines sessions des « jeudi du littoral » (juin 2021)**, série de 3 tables rondes (téléconférences) destinées à mettre en perspective les axes de réflexion et d'action du programme.

## IV. Modalités pratiques, rendus, contacts, procédure pour candidater...

### IV.1- Profil des candidats

L'équipe devra adopter une **démarche d'animation la plus possible participative** (temps collectif, focus group) afin de s'assurer une exhaustivité des points de vue et de garantir la pertinence des recommandations (cf. III.2).

**Une équipe** de deux consultant(s) – ouest-africain(s) et/ou européen avec des profils complémentaires et des :

- Compétences en *suivi-évaluation de programmes de développement local* dans un contexte de solidarité internationale ;
- Connaissances et expériences sur les *pratiques de développement local, de gestion durable des ressources naturelles, de développement économique local, d'aménagement du territoire, de démocratie participative et intégration du genre*.
- Bonne connaissance du littoral ouest africain et des enjeux territoriaux actuels
- Savoir-faire avéré en termes de maniement des différents outils d'animation d'évaluation : focus group pluri-acteurs, entretiens semi-directifs, cartographie participative, etc ;
- Expériences d'*analyse des partenariats multi-acteurs* ;
- Expériences professionnelles avérées dans au moins 1 des 2 pays d'intervention ;
- Bonne maîtrise du français, à l'écrit comme à l'oral, et bonne capacité de synthèse. La connaissance du portugais ou du créole serait appréciée.

**A noter :**

- **La répartition des Hommes/Jours sera fonction de la méthodologie proposée** : néanmoins, la validation nécessaire de cette méthodologie par le comité de pilotage recommande une grande souplesse à l'équipe de réalisation de cette évaluation.
- Les règles de sécurité pourront influencer sur les missions dans les régions.



#### IV.2- Articulation Consultant / Coordinateur du programme

- **Le coordinateur du programme et le référent S/E du Grdr** seront les **principaux interlocuteurs de l'équipe de consultants durant la durée de l'évaluation** (mise à disposition des ressources calendrier...).
- **Le comité de pilotage** validera le choix des méthodes d'animation (en amont) et le rapport final (en aval).
- **Pendant la/les missions en Afrique**, l'équipe d'évaluation sera responsable de l'animation. Les coordinateurs des cellules du Grdr seront alors leurs principaux interlocuteurs respectifs pour adapter les outils d'animation, organiser les entretiens et les focus group, mener les missions d'observation...

#### IV.3- Rendus attendus

- ❶ Au début de la mission : pour le premier comité de pilotage, une offre méthodologique (8 p. maximum) comprenant une note de cadrage (4 p.) et répondant aux attentes exprimées dans ces TDR et présentant sur la base de la revue documentaire, les premières hypothèses qui guideront les investigations des évaluateurs dans chaque territoire.
- ❷ Un rapport d'évaluation en version informatique et papier (60 p.) : une *1<sup>ère</sup> version provisoire* à soumettre au comité de pilotage entre ou après la/les missions en Afrique et une *version finale* en fin de processus : la *version finale* intégrera les remarques du COPIL.
- ❸ A la fin, une synthèse (5 à 8 pages maximum).

#### IV.4- Procédure pour déposer une offre, modalités d'évaluation.

Les offres doivent être envoyées avant **le 10 mai 2021 à 18hGMT** à [julia.rerolle@grdr.org](mailto:julia.rerolle@grdr.org) et [yan.lecoq@grdr.org](mailto:yan.lecoq@grdr.org) avec pour objet : «Candidature\_Offre évaluation PGCEL 2».

Elles devront comprendre :

- Une offre technique comprenant :
  - Une note de compréhension des TDR ;
  - Une note de présentation de l'équipe de consultants illustrant sa plus-value et son adéquation avec la prestation, accompagnée des CV de 5 pages maximale dans lesquels seront surlignés les activités conduites les 5 dernières années qui illustrent la qualification pour conduire les activités proposées.
  - Une note présentant les différentes étapes de la démarche d'évaluation avec, pour chaque étape, les livrables envisagés (type, contenu).
- Une offre financière détaillée libellée en euros faisant apparaître l'ensemble des rubriques, coûts unitaires, nombre d'unités...

Les offres seront évaluées techniquement selon la grille suivante.

| Points de l'offre technique  | Pondération |
|--|-------------|
| Note de compréhension des TDR  | 10          |
| Adéquation équipe de consultants avec la prestation                            | 20          |
| Présentation des étapes de la démarche d'évaluation et des livrables envisagés | 20          |

Si les offres reçues rentrent toutes dans l'enveloppe disponible, la meilleure proposition technique sera retenue.

## ANNEXES

ANNEXE N°1 : Contexte prévalent dans les pays d'intervention du programme ;

ANNEXE N°2 : Cadre logique contractuel ;

ANNEXE N°3 : Carte des territoires pilotes et leurs caractéristiques principales (mars 2021) ;

ANNEXE N°4 : liste des initiatives (co)-portées par le Grdr renforçant, élargissant et pérennisant le dispositif PGCEL 2 (cofinancements).

ANNEXE N°5 : Rapport d'activité du Grdr 2019 et organigramme (p. 48).

## Annexe 1 : Eléments relatifs au contexte dans lequel le programme se déploie

Le contexte est tout d'abord marqué par **(1) la forte médiatisation des questions climatiques et environnementales** : montée du niveau de l'océan, réchauffement climatique, perturbations pluviométriques, perte de biodiversité, développement de zoonose (COVID-19)...

L'axe « *Biodiversité et gestion du capital naturel* » constitue ainsi l'un des axes structurant du plan « *Terra ranka* »<sup>9</sup> de la Guinée-Bissau. Au Sénégal, bien que la composante « environnement et développement durable » apparaisse de façon très secondaire dans le Plan Sénégal Emergent (PSE)<sup>10</sup>, de nombreuses initiatives sont appuyées par les bailleurs internationaux (Pays-Bas en particulier).

Localement, on assiste à la multiplication des dispositifs visant la protection et/ou la régénération des ressources naturelles (parcs naturels, aires marines et terrestres protégées communautaires, conventions locales, APAC...) et à l'affirmation de nouvelles catégories d'acteurs dans ce domaine : les ONG et le secteur privé. Ainsi, la multinationale de l'agroalimentaire Danone a-t-elle depuis 2007 soutenu l'association Oceanium pour la plantation de palétuviers en basse et moyenne Casamance (Sénégal), initiative ayant été depuis certifiée MDP<sup>11</sup>. En Guinée-Bissau, l'[IBAP](#), structure étatique à gestion autonome née sous l'impulsion de l'UICN, gère les parcs naturels du pays avec le soutien de bailleurs publics et privés (fondation MAVA issue du groupe pharmaceutique Hoffman, et autres acteurs alimentant la fondation « Bioguinée ») et à travers des collaborations avec diverses ONG de droit local ou étranger. 7 Parcs nationaux, Réserve de biosphère et Aires protégées couvrent plus 15% de la superficie du pays. 2 projets d'extensions et de créations de nouvelle Aires protégées sont en cours.

Dans le même temps, **(2) les trois Etats restent engagés dans des accords commerciaux relatifs à l'exportation de ressources naturelles et agricoles renouvelables** (ressources halieutiques, noix de cajou, ...) **avec des opérateurs économiques Européens, Chinois, Indiens, Russes, sud-coréens...** tandis que diverses sources font état de l'exploitation et de l'exportation illégales de ressources se raréfiant (bois de *Venn* réexporté via la Gambie en particulier). On doit aussi relever que le Sénégal, faisant de l'investissement étranger direct dans le domaine agro-alimentaire une de ses priorités, a engagé une réforme de sa politique foncière en 2012.

Parallèlement, les échanges de **produits issus du secteur agro-sylvo-halio-pastoral s'intensifient à l'échelle sous régionale**. L'huile de palme, les produits halieutiques transformés...comptent parmi les produits du territoire alimentant les marchés urbains et ruraux locaux en croissance. **Les entraves à l'échange de biens et de personnes à l'échelle de la CEDEAO restent une réalité mais, localement, des signes d'une intégration régionale sont palpables.**

Par ailleurs, le contexte est aussi marqué par **(3) l'émergence des questions relatives à l'exploitation minière** : le développement du secteur minier, et l'exploitation des gisements littoraux de zircon mais aussi de mines de phosphates et de bauxite, apparaît comme un axe important des politiques de développement des trois pays. L'exploitation par des multinationales des mines de zircon à Varela (région de Cacheu, Guinée-Bissau), de bauxite en région Boké (Guinée) et l'exploration de périmètres importants en Basse-Casamance (Niafarang) ou à Farim-Saliquinhé (région Oïo, Guinée-Bissau) sont aujourd'hui une réalité<sup>12</sup> et posent de nombreuses questions : concurrence sur l'espace et externalités négatives affectant d'autres activités (pêche artisanale, tourisme...), redistribution des fruits de l'exploitation à l'échelle nationale et locale...

---

<sup>9</sup> Republica da Guinée-Bissau (2015). « Guinée-Bissau 2025. Plan stratégique et opérationnel 2015-2020. Terra ranka. Document 1. Résumé exécutif » 34 p. L'axe biodiversité représente un peu moins de 4% du budget global du plan, près de 10% si l'on retire l'axe infrastructures.

<sup>10</sup> République du Sénégal (2014). « Plan Sénégal Emergent. Liguey nguir ëlëk » 184 p.

<sup>11</sup> Mécanisme de Développement Propre :

[https://fr.wikipedia.org/wiki/M%C3%A9canisme\\_de\\_d%C3%A9veloppement\\_propre](https://fr.wikipedia.org/wiki/M%C3%A9canisme_de_d%C3%A9veloppement_propre)

<sup>12</sup> <http://www.au-senegal.com/la-casamance-refuse-le-projet-zircon-de-niafourang,9607.html> L'exploitation des sables à Varela est interrompue depuis 2012 mais doit reprendre sous peu.

Ensuite, la crise des prix alimentaires de 2007-2008 a repositionné **(4) les questions alimentaires** sur le devant de la scène. L'achat de denrées alimentaires demeure en effet toujours le premier poste de dépense d'une large majorité de familles urbaines et rurales (Bricas et Tchamda, 2015).

L'objectif d'une **autosuffisance en riz** est ainsi inclus dans les priorités des deux pays. En Casamance, de gros programmes, tels que le Programme Pôle Développement de la Casamance (PPDC), reprennent l'axe principal des actions mises en œuvre dans la région depuis les années 1960 : la réalisation d'aménagement de vallées dites rizicoles pour lutter contre la salinisation. En Guinée-Bissau, le volet aménagement du « plan autosuffisance riz » représente à lui seul plus de 50% du budget de l'axe « Moteurs de croissance : agriculture et agro-industrie ». Cependant, la situation politique prévalant dans le pays depuis 2015 n'a pas permis d'actions concrètes majeures en ce domaine.

Parallèlement à cela, les deux Etats veillent à stabiliser le prix de denrées alimentaires de base importées (huile, sucre, riz brisé et blé), consommées aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

**(5) L'appel renouvelé aux démarches inclusives et à la bonne gouvernance par les bailleurs de fonds** occupe en outre une place de choix dans les programmes nationaux de développement. L'échec d'actions menées selon une approche descendante et l'affaiblissement des Etats suite aux ajustements structurels des années 1980 ont conduit les bailleurs à soutenir les politiques de décentralisation.

Récemment, le Sénégal a engagé une réforme de sa politique de décentralisation (« acte 3 de la décentralisation » depuis 2013) qui s'est traduit par la « communalisation intégrale » (les anciennes communes rurales ont désormais les mêmes compétences que les communes urbaines), l'érection des départements en collectivités locales et la suppression des régions en tant que collectivités locales. Un Haut conseil des collectivités territoriales a été créé courant 2016. Dans les faits cependant, le transfert de ressources aux collectivités reste encore très limité.

En Guinée-Bissau, l'objectif d'une décentralisation est inscrit dans le plan « Terra ranka ». Toutefois l'instabilité politique qui prévaut à l'échelle centrale<sup>13</sup> laisse penser que cet objectif sera difficilement atteint à court terme.

Dans ce contexte, **les organisations de la société civile (OSC)**, dont certaines disposent d'une légitimité et de moyens conséquents, ont parfois un poids significatif dans l'arène politique locale. La distinction entre société civile et classe politique locales est d'ailleurs quelquefois difficile à faire, certains leaders associatifs ou syndicaux étant également engagés dans un parti politique.

Pour autant, les trois Etats savent se montrer très présents dès lors que des enjeux économiques ou sécuritaires importants sont en jeu : octroi de licence pour l'exploration et l'exploitation minière, exonération des opérateurs touristiques internationaux au Sénégal, contrôle des biens importés et exportés (comme la noix de cajou en Guinée-Bissau) et des échanges internes (« check point »), présence militaire importante...

Le contexte se caractérise également par **(6) la prédominance d'une information conjoncturelle et partielle, sans profondeur historique**, et la **persistance de certaines analyses datées** ayant pour effet l'occultation de problématiques émergentes et la conception d'actions qui se révèlent finalement peu opérantes.

A titre d'exemple, les programmes de relance de la riziculture se basent sur l'hypothèse que le déclin relatif de la production rizicole dans les territoires concernés par le programme daterait des années 1970 et qu'il s'explique par la salinisation des terres, l'exode de la main d'œuvre agricole active et l'appauvrissement du patrimoine semencier local. On sait pourtant que ce déclin était amorcé dès les années 1950 du fait notamment des mesures politiques prises en Guinée portugaise et dans l'AOF pour garantir la production de matières premières destinées aux métropoles (Galli, 1987 ; Brüntrup et al. 2006).

---

<sup>13</sup> Depuis juin 2014, date des dernières élections présidentielles et législatives, aucun budget n'a pu être voté. Trois premiers ministres se sont succédé mais les différends entre le président de la République et les leaders du PAIGC, parti majoritaire à l'assemblée nationale, persistent.

On note en outre **(7) la persistance d'un discours « décliniste » et péjoratif, particulièrement lorsqu'on évoque la situation des ruraux et des ressources naturelles.** Selon ce discours, les exploitations agricoles familiales *subsistent* davantage qu'elles ne vivent, les territoires souffrent de *l'enclavement* et d'un *exode vers les villes*, fruit du départ massif des jeunes, tandis que les ressources naturelles se dégradent sous l'impulsion du changement climatique et de pratiques d'exploitation non rationnelles. Un discours qui omet certaines tendances démo-économiques lourdes comme ***l'urbanisation des territoires, l'évolution des modes de consommation, les transformations des sociétés dans les territoires ruraux et urbains*** (place des jeunes et des femmes, statut des allochtones...) et ***l'intégration croissante des économies locales dans les réseaux économiques mondiaux et sous régionaux.***

***Ces changements, qui ont des impacts significatifs sur les modes de gouvernance à l'échelle locale, nationale et sous régionale,*** restent à ce jour peu pris en compte.

Finalement, depuis début 2020, la pandémie de COVID-19 agit comme un révélateur des modes de gouvernance et vient souligner les fortes interdépendances des territoires du littoral avec le reste du monde. **Les mouvements sociaux** observés ici et là, notamment en Guinée et au Sénégal, que cette pandémie a contribué à générer viennent quant à eux rappeler l'urgence de la **prise en compte de l'enjeu de l'intégration sociale et économique des jeunesses.**

## Annexe 2 : Cadre logique contractuel

|                            | Logique d'intervention   | Indicateurs objectivement vérifiables et quantifiés si possible  | Sources et moyens de vérification   |
|----------------------------|--|--|---|
| <b>Objectif global</b>     | Contribuer à l'atteinte des ODD en Guinée, en Guinée-Bissau et au Sénégal  | Renforcer de la résilience des territoires et des ménages du littoral au Sénégal, en Guinée-Bissau et en Guinée  | Revue de presse relative à la situation alimentaire et économique, aux catastrophes « naturelles », aux conflits dans les régions cibles ;<br><br>Documents de rapports nationaux de mise en œuvre de l'agenda 2030 pour le développement durable (Evaluation à mi-parcours) : Analyse des données sur les 3 pays cibles. |
| <b>Objectif spécifique</b> | Impulser des dynamiques socio-économiques durables, distributives et résilientes aux chocs socio-climatiques en zone littorale au sud-ouest du Sénégal, au Nord-ouest de la Guinée-Bissau et au sud-ouest de la Guinée à travers le renforcement des processus concertés de développement territorial. | <p><b>Ind. 1 :</b> Nombre d'instances/institutions légales, au regard du droit moderne, et légitimes, au regard des acteurs locaux, dans leur diversité, à même de valider des règles consensuelles d'accès aux ressources naturelles et foncières ainsi que de prévenir et de résoudre d'éventuels conflits.</p> <p><b>Ind. 2 :</b> Nombre et le type d'habitants accédant durablement à des ressources productives et au logement décent et renforçant leur capacité d'auto-emploi ;</p> <p><b>Ind.3 :</b> Capacités des organisations de la société civile et des autorités locales à planifier, mettre en œuvre et suivre conjointement des actions répondant aux priorités locales tout en intégrant les objectifs de l'adaptation aux CC et de l'atténuation aux CC et en s'appuyant sur les plus valeurs générées par les mobilités humaines;</p> <p><b>Ind. 4 :</b> Capacités des micro-entrepreneurs (exploitations agricoles familiales, artisans,...) à innover et faire muter des pratiques nocives pour le climat et les capacités productives et évolutives des écosystèmes.</p> | <p><i>Quelles sources d'information existent et peuvent être rassemblées ? Quelles sont les méthodes pour obtenir ces informations ?</i></p> <p>Dispositif de suivi-évaluation interne, évaluation externe finale</p>   |

|                                  |  |   |  |
|----------------------------------|--|---|--|
| <p><b>Résultats attendus</b></p> | <p><b>Résultat 1 :</b> Les acteurs locaux, régionaux et transfrontaliers des territoires pilotes ruraux améliorent leurs capacités à mettre en œuvre des actions de développement local tout en intégrant l'objectif de l'atténuation des changements climatiques et de l'adaptation des territoires aux changements climatiques ;</p> <p><b>Résultat 2 :</b> Les acteurs du développement territorial des villes de Canchungo et de Ziguinchor s'engagent dans un processus de réduction des vulnérabilités socio-environnementales ;</p> <p><b>Résultat 3 :</b> Les diasporas établies en Europe de l'Ouest et immigrants établis en région littorale sont intégrés par les autorités locales comme un facteur de développement local durable des territoires ;</p> <p><b>Résultat 4 :</b> Les exploitations agro-halio-sylvopastorales familiales et les micro-entreprises du littoral génèrent des revenus tout en préservant les écosystèmes et en limitant les externalités négatives de leurs activités ;</p> | <p><b>Indicateurs de résultats :</b></p> <p><b>Résultat 1 :</b> <i>I1.1 Profils et nb. des acteurs locaux maîtrisant les déterminants des changements climatiques. Ainsi que les voies de l'atténuation et de l'adaptation : <b>au moins 4 types d'acteurs et 45 acteurs</b> ; I1.2 Nb. de collectivités locales mettant en œuvre des PAP en respectant les principes d'une gestion transparente et efficace des fonds et/ou intégrant des actions des PAP dans leur budget prévisionnel : <b>8</b> ;</i></p> <p><b>Résultat 2 :</b> <i>I2.1 Profils et nb. des acteurs engagés dans la production de monographies et de plans d'action : <b>au moins 4 types d'acteurs locaux</b> et un acteur issu de chacun des quartiers ; nb. de collectivités locales mettant en œuvre des PAP en respectant les principes d'une gestion transparente et efficace des fonds et/ou intégrant des actions des PAP dans leur budget prévisionnel : <b>1</b> ;</i></p> <p><b>Résultat 3 :</b> <i>I3.1 Nb. de structures de concertation territoriale du littoral intégrant des représentants des OSIM /des immigrants : <b>3</b> ; I3.2 Nb. de projets de coopération décentralisée émergeant grâce à la diaspora et intégrant des OSIM : <b>2</b> ; I3.3 Nb. de documents de planification émanant des collectivités locales mentionnant les migrations (émigration et/ou immigration) comme une ressource : <b>3</b> ;</i></p> <p><b>Résultat 4 :</b> <i>I4.1 Augmentation de la biomasse et évolution de la biodiversité dans les zones fluviales aménagées : <b>+15% et retour d'au moins 1 espèce en voie de raréfaction</b> ; I4.2 Nb. d'entreprises testant des pratiques alternatives à faible impact environnemental négatif : <b>50</b> ; I4.3 Nb. d'incubateurs pour les micro-entreprises durables émergeant : <b>1</b> ; I4.4 Nb. de filières qualité incluant des critères environnementaux émergeant : <b>2</b> ; I4.5 Evolution du revenu agricole des producteurs engagés dans des démarches qualité : <b>+10%</b> ;</i></p> | <p><b>Sources d'information :</b></p> <p><b>Pour le R1 :</b> registre de présence aux différents ateliers et séances de formation ; enquête post activité auprès d'un échantillon de participants ; budget des communes/intercommunalité ; dossier d'appels d'offres ; PV de réception des ouvrages ; CR de réunions préparatoires/ concertation ;</p> <p><b>Pour le R2 :</b> registre de présence aux différents ateliers ; budget des communes concernées ; dossier d'appels d'offres ; PV de réception des ouvrages ; CR de réunions préparatoires/ concertation ;</p> <p><b>Pour le R3 :</b> décret précisant la composition des cadres de concertation ; PV réunions cadre de concertation ; site Internet des collectivités locales/revue de presse ; revue bibliographique (monographies, plans d'actions...) ;</p> <p><b>Pour le R4 :</b> pêches de suivi ; rapports d'attribution de subvention et de suivi des projets ; critères d'attribution de subventions ; cahier des charges des filières qualité ; suivi économique des acteurs engagés dans les démarches qualité ;</p> |
|----------------------------------|--|---|--|

|                                      |   |   |   |
|--------------------------------------|---|---|---|
|                                      | <p><b>Résultat 5 :</b> Un centre virtuel de ressources fiables, accessibles et utiles à l'action compilant l'ensemble des références collectées et créées, avec et pour les acteurs territoriaux, ainsi que les outils méthodologiques capitalisés (phase I et II) est mis en place, animé, valorisé et pérennisé</p>   | <p><b>Résultat 5 :</b> 15.1 Nb. de structures de droit local impliquées dans la mise en place et/ou le fonctionnement et/ou le financement du centre : <b>2</b> ; 15.2 Evolution du nb. de personnes consultant le site : <b>+20%/an</b> ; 15.3 Profils et origines des personnes consultant le site : <b>au moins 4 profils dont OSC et CL</b> ; 15.4 Nb. d'acteurs de développement faisant référence au site/à certaines de ses références : <b>au moins 5</b>.</p>  | <p><b>Pour le R5 :</b> ligne éditoriale et composition du comité éditorial du site Internet ; convention(s) de cofinancement(s) du site ; rapport de suivi des consultations et téléchargements ; enquête sur les utilisateurs via le site ; revue bibliographique au niveau des collectifs de la société civile, et des pouvoirs publics et de leurs bailleurs.</p>  |
| <p><b>Activités à développer</b></p> | <p><b>Pour le R1 :</b> A1.1 : Elaboration d'un outil et d'une démarche pour analyser a priori l'impact des actions issues des PAP sur les capacités locales d'adaptation et d'atténuation du changement climatique; A1.2 : Conversion des PAP; A1.3 : Mise en œuvre d'au moins deux actions prioritaires dans chacun des territoires et suivi-évaluation concerté de l'impact ; A1.4 : Production de monographie sur deux nouveaux territoires ruraux ;</p> <p><b>Pour le R2 :</b> A2.1 : Elaboration de monographies urbaines prospectives ; A2.2 : Elaboration d'un plan de réduction des vulnérabilités socio-environnementales et mise en œuvre d'actions pilotes; A2.3 : réhabilitation de l'habitat précaire à Canchungo ; A2.4 : AMI jeunesse et gouvernance urbaine citoyenne ;</p> <p><b>Pour le R3 :</b> A3.1 : Cycle de formation à destination des OSIM ; A3.2 : organisation de missions double-espace ; A3.3 : élaboration d'un</p> | <p><b>Moyens humains :</b> 1 Coordinateur Programme sur 48 mois; 1 Administratrice sur 48 mois; 2 Coordinateurs pays (Sénégal et Guinée) sur 36 mois ; 1 coordinateur pays (Guinée-Bissau) sur 24 mois; 3 référents territoriaux, dont 2 sur 42 mois (Sénégal, Guinée Bissau) et 1 sur 36 mois (Guinée) ; 3 comptables dont 2 sur 38,5 mois chacune (Sénégal, Guinée Bissau) et 1 à plein temps sur 36 mois (Guinée) ; 1 Responsable suivi-évaluation sur 29 mois; 1 Référent SIG sur 14 mois; 1 Référent planification urbaine sur 14 mois; 1 Référent thématique « double espace » sur 32 mois ; 1 Référent développement local durable sur 36 mois; 3 Chauffeurs dont 2 sur 48 mois (Sénégal, Guinée Bissau) et 1 sur 36 mois (Guinée)</p> <p><b>Moyens matériels :</b> 1 voiture, 1 motocyclette, et un équipement bureau pour l'ouverture du bureau de Boké ; 4 kits bureaux régionaux; 6 kits informatiques ; 4 licences informatiques; 1 fonds documentaire; équipements divers pour la recherche-action; missions d'expertise externe (évaluation, audit, appui technique, traduction...); moyens pour déplacements</p> | <p><i>Sources d'information sur le déroulement de l'action :</i></p> <p>Rapports d'activités période 1 et 2, rapports issus du suivi-évaluation des activités, rapport d'évaluation à mi-parcours, rapports d'évaluation externe finale, conventions de partenariat, conventions de financement, documents de capitalisation, site Internet Grdr et partenaires, rapport d'activités annuel du Grdr.</p> <p><i>Coûts : Quels sont les coûts de l'action ? leur nature ?</i></p> |



|   |  |  |
|---|--|--|
| <p>répertoire des associations de ressortissants de Boké et d'une monographie Migration/Développement ; A3.4 : accompagnement de projets de co-développement ; A3.5 : Organisation de thés palabres sur l'articulation entre enjeux territoriaux et dynamiques migratoires ;</p> <p><b>Pour le R4 :</b> A4.1 : consolidation des démarches probantes pour l'exploitation des écosystèmes initiées en phase 1; A4.2 : soutien à la transition agro-écologique dans la production maraîchère en zone péri-urbaine; A4.3 : soutien à la reconnaissance de la filière habitat durable ; A4.4 : appui-conseil-co-financement de micro entrepreneurs vertueux du littoral; A4.5 : recensement et analyse concertée des démarches initiées dans les territoires cibles pour l'exploitation durable des RN; A4.6 Appels à projets pour OSC ;</p> <p><b>Pour le R5 :</b> A5.1 : Mise en place d'un site Internet dédié au développement local durable du littoral ; A5.2 : Capitalisation et diffusion des outils méthodologiques et des bilans des recherche-action menées depuis 2013; A 5.3 : valorisation des ressources au sein du collectif de la société civile et auprès des décideurs</p> | <p>équipe; fonds pour: AMI pour OSC locales (2 fonds thématiques); réhabilitation logements précaires; conception et réalisation de centre de ressources habitat précaire; soutien micro-entreprises vertueuses; partenaires du programme; ressources pour la capitalisation et communication.</p> | <p>Coût total : 3 348 000 € répartis comme suit :</p> <p>1- Frais de fonctionnement locaux : 84 480 € ;</p> <p>2- Ressources humaines : 1 038 040 € ;</p> <p>3- Appui, suivi, contrôle : 95 200 € ;</p> <p>4- Investissement immobilier et mobilier : 79 000 € ;</p> <p>5-Fournitures, consommables: 164 000 € ;</p> <p>6- Fonds-dotations : 927 000€ ;</p> <p>7- Etudes, prestations intellectuelles : 18 000€ ;</p> <p>8- Activités : 373 650 € ;</p> <p>9- Capitalisation, évaluation, audit : 209 915 € ;</p> <p>10- Contribution aux frais de structure : 358 714 €</p> |
|---|--|--|

Annexe 3 : les territoires pilotes du PGCELI. Mars 2021.

| Sites pilotes |                       | Communes Section   | Nb villages / Pop estimés                                       | Partenaires   | Principales caractéristiques  | Gestion des services éco-systémiques   |  |
|---------------|-----------------------|--|---|---|---|--|--|
| 1             | Ville de Canchungo    | 7 quartiers<br>(Bétame, Tchada, Pendai, Catacumba, Djaraf, Pindingolo, Bairo Novo) | 7 quartiers<br>NB : Canchungo section = 32 vill.<br>12 000 hab. | Administration<br>Comité consultatif RAJ<br>Fédération Nwobalolam | <b>Site sous influence littorale significative.</b> Dynamique d'urbanisation marquée : site idéal d'observation pour mettre à jour les dispositifs de gouvernance foncière réels. Diaspora active.  | Proximité du parc naturel de Cacheu. Filières de matériaux de construction notamment pour l'habitat (bois, terre, pierre, etc.); érosion et carrière; agriculture urbaine... |  |
| 2             | Section de Birban     | 1 section  | 14 villages<br>5 000 hab.                                       | Administration<br>FANAFA<br>OPRO                                  | <b>Site sous faible influence littorale.</b> Influence transfrontalière (« commerce » de produits), mobilités des populations, évolution des modes de gouvernance (roi), rôle des marabouts...  | Anacarde ; pêche à la crevette omniprésentes ; mines de phosphates ; production / commercialisation de sel ; arboriculture (manguiers), mangrove.                            |  |
| 3             | Section de Suzana     | 1 section  | 12 villages<br>10499 hab  | Administration<br>AD  | <b>Site hyper littoral.</b> Histoire du peuplement, gouvernance multi-scalaire (Etat, Gouverneur, autorités locales), affluence d'usagers extérieurs à la région (pêcheurs, touristes), fort potentiel économique mais relatif enclavement  | Proximité du Parc National de Cacheu ; Conflits d'usage des ressources (foncier, pêche, zircon) ; Transformation produits halieutiques ; Palmeraies ; Riziculture...         |  |
| 4             | Les Kalounayes        | 4 communes<br>Ouonck, Coubalan, Niamone, Tenghory<br>Nb : Bignona ?                | Environ<br>82 villages<br>60 735 hab.                           | AMP Niamone<br>Kalounaye<br>Ajak Kalounaye                        | <b>Site de fond d'estuaire.</b> Dynamique intercommunale. Urbanisation (proximité Bignona). Ouonck, commune N°1 en mesure des performances publiques (MPP, ARD 2015). Diaspora active. Partenariats de coop. déc.                           | Dynamiques sociales et-éco autour du Soungrougrou  | Pêche, production d'huile de palme (initiative de protection de la palmeraie), gestion de la forêt, développement de vergers, riziculture, saliculture, carrières. |
| 5             | Le Diassing           | 4 communes<br>Marsassoum, Sansamba, Bémet Bidjini, Djibabouya                      | Environ<br>54 villages<br>37 405 hab.                           | CRCR/FRGPF<br>CCP<br>SRPS<br>ARD Sédhiou                          | <b>Site de fond d'estuaire.</b> Volonté de mettre en place une entente (intercommunalités) autour de la gestion des ressources naturelles ; cohésion sociale (par ex. : présence de pêcheurs étrangers), ancienneté du Grdr (90's)          |  | Pêche, régénération des mangroves, riziculture, saliculture, lutte contre la remontée de la langue salée, exploitation forestière (bambou)                         |
| 6             | Commune de Diémbéring | 1 commune  | 21 villages<br>20 924 hab.                                      | CRCR/FRGPF<br>ARD Zig.<br>Agri Sud                                | <b>Site hyper littoral.</b> Dynamique de planification prospective territoriale ; Problématiques de l'érosion côtière, de la gestion d'un tourisme durable, du développement du bâti... ; Partenariat de coop. déc. ; Insécurité localisée. | Proximité du Parc Naturel de Basse Casamance ; Pression sur le foncier (érosion tourisme, bâti, agriculture, mangrove) ; Pêche ; Vin de palme, exploitation Zircon           |  |

|   |   |                          |                             |                                      |   |   |
|---|---|--------------------------|-----------------------------|--------------------------------------|---|---|
| 7 | Commune de Ziguinchor                       | 1 commune                | 35 quartiers<br>232 000 hab | UASZ<br>CIRAD<br>ARD Zig.<br>Commune | <b>Site sous influence littorale significative.</b><br>Dynamique d'urbanisation marquée : attraction et installation de ménage de la sous région. Limite d'extension lié à des contraintes foncières. Intégration économique régional et sous régionale | Fleuve Casamance et ses affluents, pêches et tourisme. Pression sur le foncier. Culture de bas fond et production agro-sylvo-halieuistique. |
| 8 | Zone transfrontalière Goudomp/ Bigène-Farim | 8 communes<br>4 sections | 493 villages<br>ND          | AFEX<br>UASZ                         | <b>Site sous faible influence littorale.</b> Influence transfrontalière (« commerce » de produits), mobilités des populations (déplacements liés aux conflits, évolution de l'occupation du sol, vol de bétail  | Anacarde ; élevage, maraichage, riziculture, produit agroforestier<br>Exploitation forestière (bois)  |
| 9 | Commune rurale Tanéné                       | 1 commune                | 9 districts<br>38 824 hab   | CAM                                  | <b>Site sous faible influence littorale.</b> Influence extraction minière (attraction et déplacement de village), influence transfrontalière, évolution de l'occupation du sol, lien avec la commune urbaine Boké                                       | Réseau hydrographique dense, Exploitation mine de Bauxite en plein essor, économies basée sur production agro-sylvo-pastoral.               |

ANNEXE 4: INITIATIVES (CO)-PORTEES PAR LE GRDR RENFORÇANT, ELARGISSANT ET PERENNISANT LE DISPOSITIF MIS EN PLACE A TRAVERS LE PGCEL I ET II (COFINANCEMENTS)

| Conventions  | Bailleur porteur | Axes thématiques principaux |  |                            |   | Approche (mots clés)  | Territoire(s) directement concerné(s)    | Partenaires principaux                                 | Date fin convention |
|--------------|------------------|-----------------------------|--|----------------------------|---|---|--|--|---------------------|
|              |                  | Production de connaissances | Développement économique local durable | Accès aux services de base | Autre                                       |   |  |  |                     |
| PGCEL II     | AFD              | X                           | X                                      | X                          | biodiversité, formation                     | Territoire, concertation, recherche-action, double-espace, co-construction et plaidoyer | Ziguinchor, Sédhiou, Cacheu et Oïo, Boké | CRCR_FRGPF, UASZ, CIRAD, AFEX, ARD, ConGAI, RAJ, SRPSS | Juin-21             |
| FAP II       | FAP              | X                           | X                                      | X                          | formation, urbain, habitat                  |   | Canchungo                                | Comité d'Etat, Service régional des TP, CraTerre       | déc-2020            |
| FAP III      | FAP              | X                           | X                                      | X                          | formation, urbain, habitat                  |   | Canchungo                                | Comité d'Etat, Service régional des TP, CraTerre       | déc-2023            |
| PAJEF        | UE Bissau        | X                           | X                                      |                            | jeunesse, formation                         |   | Cacheu                                   | ConGAI   | févr-18             |
| PADETEC      | UE Bissau        | X                           |  | X                          | Gouvernance, formation                      |   | Cacheu                                   | CP Cacheu  | févr-18             |
| DACOCOQ      | UE Bissau        | X                           | X                                      |                            | (formation)                                 |   | Oïo et Cacheu                            | ConGAI   | oct 2019            |
| PAFAOCacheu  | CFSI             | X                           | X                                      |                            | Filière                                     |   | Cacheu                                   | Fédération Nwo Balolam                                 | déc-17              |
| PAFAOCacheu  | CFSI             | X                           | X                                      |                            | Commercialisation                           |   | Cacheu                                   | Fédération Nwo Balolam                                 | Déc 20              |
| GCCA+ Cacheu | Expertise France | X                           | X                                      |                            | Changement climatique                       |   | Cacheu                                   | Fédération Nwo Balolam                                 | Déc 22              |
| PGFM         | UE Ouaga         | X                           | X                                      |                            | Gestion durable des écosystèmes de mangrove |   | Cacheu                                   | UICN, 5 deltas, AD, IBAP                               | T2 2024             |
| CFSI Zig     | CFSI             | (X)                         | X                                      |                            | nutrition, urbain                           | Ziguinchor  | CRCR Ziguinchor                          | Juin 20  |                     |

|           |          |     |   |     |  |                                       |  |          |
|-----------|----------|-----|---|-----|--|---------------------------------------|--|----------|
| CFSI Boké | CFSI     | X   | X |     | Alimentation,<br>urbain                              | Boké                                  | CAM                                    | Déc 2022 |
| DEMETER   | UE Dakar | X   | X |     | Gestion<br>durable des<br>écosystèmes de<br>mangrove | Ziguinchor                            | 5 Deltas, Ajak Kalounaye,<br>CCP       | Déc-2020 |
| HOM ID    | OIM      | X   | X |     | migration  | Sedhiou                               | ARD Sedhiou                            | Fév 19   |
| PAMELA    | FONDEM   | (X) | X | (X) | énergie<br>renouvelable                              | Ziguinchor                            | Entrepreneurs<br>opérateurs énergie et | 2020     |
| Niamde    | AFD      | X   | X | X   | nutrition  | Ziguinchor,<br>Oussouye,<br>Diemberin | AVSF                                   | 2020     |

ANNEXE N°5 : Rapport d'activité du Grdr 2019 et organigramme (p. 48).

A télécharger :

<https://grdr.org/Le-rapport-d-activite-2019>